

Philippines Rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des Thons de l'Océan Indien, 2025

Résumé exécutif

Entre le 7 octobre et le 19 décembre 2017, les Philippines ont exploité un seul navire actif dans la zone de la Convention de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) (10°S à 5°N, 75°E à 90°E). Le FV Marilou 888, un senneur à senne coulissante d'une jauge brute (GT) de 349, a mené des opérations de pêche pendant cette période.

Les captures totales du navire comprenaient :

- 25 551 kg de thon obèse (*Thunnus obesus*),
- 72 680 kg de thon albacore (*Thunnus albacares*) et
- 144 566 kg de listao (*Katsuwonus pelamis*).

Toutes les captures ont été débarquées au port de pêche de General Santos City, aux Philippines. Les prises accessoires comprenaient 34 requins soyeux (*Carcharhinus falciformis*), dont 12 ont été relâchés vivants et 22 morts. En outre, une tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*) a été relâchée vivante, tandis qu'une raie mobula lisse (*Mobula thurstoni*) a été relâchée morte. Aucun requin ni aucune autre espèce capturée accidentellement n'a été conservé à bord.

Le FV Marilou 888 a bénéficié d'une couverture d'observation à 100 % pendant toute la durée de son voyage et était équipé d'un système de surveillance des navires (VMS). Comme pour les précédentes opérations de pêche philippines, toutes les mesures de conservation et de gestion obligatoires pour les requins et autres espèces ont été strictement respectées pendant les activités du navire.

Bien que les Philippines soient inactives dans la zone de la convention de la CTOI depuis 2018, le pays reste un membre contractant engagé de la CTOI. Il maintient son engagement en faveur de la gestion efficace, de la conservation et de l'utilisation durable des stocks de poissons grands migrants dans la zone de compétence de la CTOI.